

Aircelle Plaisir

Distributions des augmentations 2012



LES STATS

L'équipe CFTC d'Aircelle souhaite que cette année nouvelle vous apporte le bonheur et la réussite personnelle et professionnelle à vous et vos proches.

La CFTC a signé l'année dernière l'accord salarial. Cet accord, dans la moyenne des sociétés du groupe en terme de chiffres, n'était pas à la hauteur de nos attentes.

Nous l'avons néanmoins signé car en tant que syndicat responsable nous ne voulions pas pénaliser l'ensemble du personnel par des augmentations inférieures à 2011 (cela en cas de non signatures) dans un contexte financier favorable pour la société.

Nous vous devons donc de rendre compte de cette signature en vous faisant un bilan dans un contexte d'indice des prix à la consommation de + 1,4% en 2012.

Les chiffres parlants d'eux-mêmes ; nous ne ferons pas de commentaires.

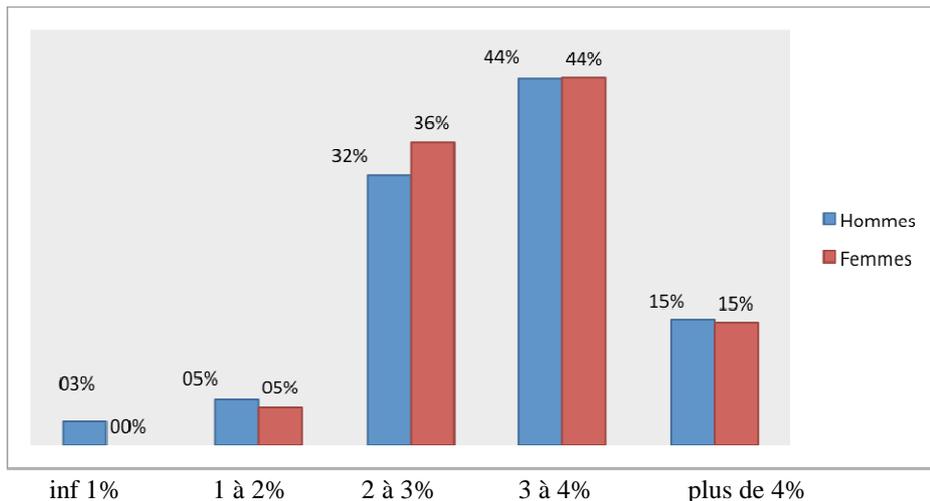
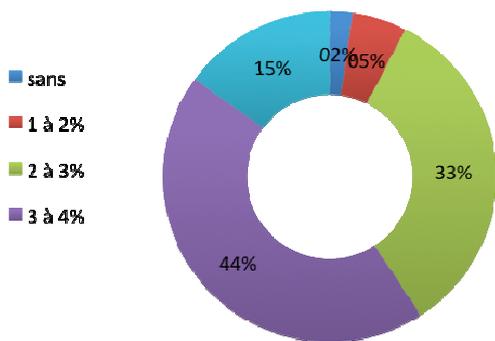


Rappel des mesures 2012: 3,1% au titre des augmentations individuelles au 1^{er} janvier
Application d'un plancher de 64€
(Chiffres 2011 en rouge)

	Aircelle France		Aircelle Plaisir	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Effectifs	419 (405)	129 (113)	125 (108)	34 (32)
Bénéficiaires d'AI	405 (390)	129 (112)	NC	34
Montant moyen	143 € (130 €)	129 € (123 €)	NC	NC
Promotions	31 (29)	8 (6)	NC (3)	NC (1)
% promotions	7,4% (7,16%)	6,2% (5,3%)	NC (2,7%)	NC (3,1%)

Nous n'avons pas en notre possession le détail par site. Il faudra attendre la publication du bilan social 2012 (mai 2013) pour avoir une vision sur Plaisir.

Répartition des niveaux d'augmentation sur l'ensemble des cadres et par sexe



Rappel des mesures 2012

1,45% d'augmentation générale au 1^{er} janvier

1,45% au titre des augmentations individuelles au 1^{er} janvier

0,2% au titre de l'effet mécanique dû à l'évolution de l'ancienneté (**Chiffres 2011 en rouge**)

	Aircelle France ETAM		Aircelle Plaisir ETAM	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Effectifs	484 (482)	164 (163)	44 (42)	14 (16)
Bénéficiaires d'AI	296 (299)	113 (113)	25 (26)	10 (15)
% bénéficiaires d'AI	61% (62%)	(69%) (69%)	57% (62%)	74% (94%)
Montant moyen	66,6 € (61,6 €)	66,8 € (61,4 €)	65,1€ (52,88€)	66,9€ (56,33€)
Promotions	65 (42)	26 (23)	5 (5)	2 (1)
% promotions	13% (9%)	16% (14%)	11% (11,9%)	14% (6,2%)
Passage niveau VI	NC (1)	NC (0)	0 (0)	0 (0)
Passages Cadre	NC (0)	NC (1)	0 (0)	0 (0)

NB : Les négociations salariales 2013 débuteront le jeudi 13 janvier.

Vous pouvez retrouver ce tract et d'autres informations sur le blog multisite de la **CFTC AIRCELLE** à l'adresse suivante :

Email : ds.cftc.aircelle.plaisir@orange.fr

<http://cftcaircelle.canalblog.com/>